L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 JUILLET 1884.

SPECTACLES BALS, &c

## Théâtre-Pavillon de Faranta,

COIN BOURBON ET ORLEANS.
LE THEATRE D'ETE LE PLUS FRAIS ET LE PLUS CONFORTABLE QUI SOIT DANS LE SUD.

Le prix d'entrée fixé à 10 cents est inférieur à ce que coute une course en char.
Ce soir, le meilleur programme de la saison.
Première représentation du grand drame militaire
L'Esprit français, ou, le Cheik d'Alger.
Costumes splendides ; combats émouvants.
MM. R. DALTON dans le rôle du jeune garçon arabe, et E. R. DALTON dans le rôle de Mohamad, secondé par une magnifique troupe.
Prix d'entrée 10 cents. Matinées les dimanche, jeudis et samedis. 8juil—

AVIS LEGAL.

AVIS public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à l'Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes :

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessment des propriétés foncières, des biens meubliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, de la ville de la Nlle-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en corriger l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés ci-après comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans ; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction pro rata de la dette flottante de la Nlle-Orléans.
6 juin—au 10 juil

Mme BONGNO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de ces femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, descente, difficultés pendant et après les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher. Les prix seront modérés et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exercant en profession depuis 35 ans, elle se recommande à ce qu'elle. 16 déc—1

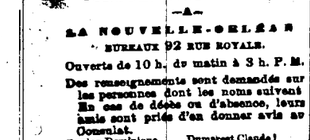

Bandages Brunisters, Brodelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilli Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faites sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N.B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—841 an

Docteur E. Berjot,
243 RUE REMPARTS,
Spécialité de toutes les maladies des femmes.
Cure certaine de toutes les affections anciennes ou récentes des organes génitaux.
Vingt-huit années d'expérience.
Consultations en français, anglais, allemand et espagnol.
Office de midi à 2 heures. 29 juin—3m

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DECORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
Offre ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Salons, Animaux, Remmons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché, staff, carton-pierre pâte, cuir, Cuirie, Coliée, entre Valmont et Léon time. Office, Exchange Alley, No 38, de 8 heures à 3 heures.

Leçons d'Espagnol.
Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, no Magazine, coin Jackson, No 184.
26mars—

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessous.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveauté des derniers genres.
20 mars—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et de toutes couleurs.
A lieu sur un nouveau stock de
Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.
TAPIS!
De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent
En cas de décès ou d'absence, leurs avoirs sont privés d'un donner avis au Consulat.

| | | |
|---|---|---|
| Bouley Dominique | Dumarest Claude | |
| Bordo J. B. | Delisle Philippe | |
| Bonnesse Hippolyte | Pomdard François | |
| Laurent | Fauvel Stéphanie | |
| Baby Jacques | Bonnet Jacques | |
| Carriole Michel | Geojon Léon Marie | |
| Charpentier Honoré | Hervey Jacques | |
| Cavelier Georges | Le Hoquier Jacques | |
| Cornelius François | Labarque Jean | |
| Cerisier Vve. née Amont | Lecureux | |
| Casse Jeanne | Lafarge Jean B | |
| Dalin de Bonnemare | Pain de Bonnemare | |
| Durru Rabeane | Roques François | |
| Dutheil Mme | Toquet Vve. née Allerac | |
| Davenne Joséphine | Vaillant Antoine | |
| Davenne Jean | Voquet Joseph | |
| Deconnet Théodore | Valjanier-Tanriet de | |
| Delamalmaison Mme | | |

15 mai 1884.

| | | |
|---|---|---|
| Arrecy Charles | Girard Mme A | |
| Alexis Yvonée Eugène | Grand Mlle Angèle | |
| Coyte Lucien, héritiers | Guerin Quentin Pierre | |
| | Labarre Jeanne Marie | |
| Cauget Jean Baptiste | Lava Arthur | |
| Dumas Pierre | Lange Jean Baptiste | |
| Durand Ernest | Passerin Angèle | |
| Dumas Edouard | Picard P A | |
| Dubor F. Auguste | Pena Pierre | |
| Descamps Charles | Pratée Jean Bruno | |
| Desaigne Joseph Eugène | Egotius Mme veuve | |
| Mme Antoine | Rigaud Mme la Mouse et Adolphe | |
| Dantin Louis | Sniffer Charles | |
| Despaux Charles | Schmidt Jean Urbain | |
| Espinasse Albert | Sanchée Louis | |
| Lesnés Gabriel | Sénac Baptiste | |
| Girardi Charles | Sergentiat Jules Franç | |
| Guerin femme Leben | çois | |
| Girard Dite Fortunée | | |

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ARZAC.

INSTITUTION OUETO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont conduits à des succès expérimentés.
Une classe de collège et de chant, sous la direction de monsieur Durio, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en panier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 nov—
Médaille d'Or, Paris 1878. Diplome d'honneur, Amsterdam 1883

BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VIENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau clavier Equitable. Breveté par le gouvernement français. Cet instrument, le plus parfait dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont doubles et indestructibles. Ces pianos sont des fabriques expressément pour notre climat et sont absolument garantis. J'offre ces Pianos à un prix extrêmement réduit.
Remise pour tous achats de pianos et Orgues à demander. Echange et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—En magasin de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc., etc. Prix de New York
153 et 155 rue Julia
5- Les

L. S. L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE
Que cette loterie est la seule qui ait un Etat sti été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
—
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G,
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 15 JUILLET 1884,
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUDAL A. EARLY.
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
—
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera ponctuellement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.
Billet entier, $5 ; Fractions—
Cinquièmes en proportion.
A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, en traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres contenant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 et plus)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire la mandats-poste à poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Anna Geer, Veuve de William Geer vs. George Fonché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet, 1884, à midi de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Valence et Apolle maintenant Carondelet ; le dit Ilet étant la moitié de six arpents Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat. Le dit terrain mesurant, au pied américain, vingt huit pieds huit pouces plus ou moins de face à la rue Espagne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds on plus s'il y a.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—3 juillet 10,12

Succession de P. O. Kornbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Douane, White, Canal et Broad, désignés sur un plan de F. N. Tourné, voyer, en date du 15 novembre 1864, déposé comme plan numéro soixante-dix-huit en l'étude de S. Magner, actuellement notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur quatre vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 24

Placide Carrière vs Joseph B Crocker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,177—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la rue Carondelet, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'Ilet No 8295, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Roman et Priour.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—8,10,17,24,31—5 août

VENTE DE CONSTABLE.

S. Sinn-Subrogée Jose Martinez vs Andrew Jackson, capt. et propriétaire de la goélette Can ilia, maintenant Cazador.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No. 2363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. H. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, à la porte de l'encognure des rues Remparts et Julie, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain bateau à vapeur "Julia," avec ses meubles et tout son gréement, appareils, etc. Enregistré No 25,347. Tonnage 14 69/100. Le dit dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. LOOBY, Constable
20 juin—20 27 juil 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1516 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire suivant du dernier testament de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi le dit Thomas Gilmore ne serait pas déchargé comme exécuteur testamentaire.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 juil.—6 10 15

Succession de Mme M. Engel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,256— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Simon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 juil—6,10,15

Succession de Dr J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,683—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. D. Bruns, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juil—9 13 18

Succession d'Elizabeth Brown, veuve de Samuel Musgrove.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,697—Division E.—Attendu que Mme Anna Eliza Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feue Mme Elizabeth Brown, veuve de Samuel Musgrove, décédée insolvable, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'ils en ont) pourquoi il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juil—9.13,18

Succession de Mme Jane McAnulty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,810—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Meytar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juil—9, 13, 18.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Lion Brothers vs Fleurs créanciers. } No 11,703. Division C.
ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de la présente, et de Solomon Lion et Michel Lion individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et sit lieu pardevant Charles J. Théard Esq., notaire en cette ville LUNDI le 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur la demande d'atermoiement faite par les dits pétitionnaires ; et que, en attendant la dite réunion, toute procédure judiciaire contre les dites personnes et leurs propriétés soit suspendue, et que J. O. Nixon Jr., Esq., soit nommé syndic pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28juin—3f

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, son priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
204 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn
19nov

AYER'S
Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux fourneaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
26 avril

C. CAVAROC, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.
Compagnie de Fabrication de
VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS
72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pilot. 9 avril—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs Alexander McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,645—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Valence et Apolle maintenant Carondelet ; le dit Ilet étant la moitié de six arpents Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat. Le dit terrain mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Apolle anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Valence, sur laquelle, deux rues elle forme l'encoignure, et forme la partie d'une moitié dudit Ilet numéro soixante-six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre qui a été vendue par Sheriff Chasmar, Revelle et Eliza.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Richier.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Crescent Insurance Co. vs. Samuel E. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,643.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette). Le dit lot est désigné par le numéro 59, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, en date du 5 mars 1842 et déposé à l'étude de C. R. Stringer, alors notaire en cette ville, le dit lot étant borné par les rues Piquemine, Première, Seconde et Chestnut. Le dite moitié d'Ilet est désignée par le numéro deux sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackey et Charles E. Dimmit, passé pardevant Charles E. Mix, ancien notaire de cette ville, le 26 février 1841. La dite moitié d'Ilet de terre mesure deux cent cinquante pieds de face sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de profondeur dans le fond, le tout au pied américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel E. Newman de John Hodge, de cette ville, par acte passé pardevant Wm. Monaghan notaire, le 29 août 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
9 juil—9, 16, 23, 30 6, 9 août.

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et al. No 11,603—En vertu d'un writ de fieri facias contre A. G. Garrett, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux pour les conditions ci-après, le 4 Août 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine, bouilloire et accessoires, un mont de glace, la propriété de John Clark, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. Seconde et dernière criée, la propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à deux mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet avec une bonne garantie solvable, portant intérêt à raison de dix pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera le montant de nos honoraires, ses frais de timbre et greffier, se montant à pas plus à cent cinquante dollars ($150).
THOMAS DUFFY,
shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9,15,10,22

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,707—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots un, deux trois et quatre, de l'Ilet No 93, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 120 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Kilza, l'Ilet étant borné par les rues Vallette, Chesnut, Kelza et Eliza.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

| | | |
|---|---|---|
| Wm. Heyl vs Ses Créanciers. | } | No 11,746. Division "C." |

ORDRE DE COUR—Que la cession de biens faite par William Heyl aux créanciers de ce dernier, Que E. Maral, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents qu'une réunion des créanciers en soit tenue pardevant Charles G. Andry, notaire de cette ville, LUNDI, le 11e août 1884, à 11 heures du matin, devant Charles G. Andry, notaire de cette ville, pour délibérer sur l'offre faite par William Heyl, pour être un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires soient suspendues contre les créanciers et les biens de William Heyl, le pétitionnaire.
Nlle-Orléans, 7 juillet 1884.
(Signé) A. D. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour de District, Division C, absent par congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
8 juil—3f en 30j Député-Greffier.

Edward de Launay vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 9,575—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de Edward de Launay et à toutes autres personnes intéressées à le déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Estade de C. R. Stringer, alors notaire en cette ville, le dit Ilet étant borné par les rues Piquemine, Première, Seconde et Chestnut. Le dite moitié d'Ilet est désignée par le numéro deux sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackey et Charles E. Dimmit, passé pardevant Charles E. Mix, ancien notaire de cette ville, le 26 février 1841. La dite moitié d'Ilet de terre mesure deux cent cinquante pieds de face sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de profondeur dans le fond, le tout au pied américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel E. Newman de John Hodge, de cette ville, par acte passé pardevant Wm. Monaghan notaire, le 29 août 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
9 juil—9, 16, 23, 30 6, 9 août.

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et al. No 11,603—En vertu d'un writ de fieri facias contre A. G. Garrett, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux pour les conditions ci-après, le 4 Août 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine, bouilloire et accessoires, un mont de glace, la propriété de John Clark, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. Seconde et dernière criée, la propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à deux mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet avec une bonne garantie solvable, portant intérêt à raison de dix pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera le montant de nos honoraires, ses frais de timbre et greffier, se montant à pas plus à cent cinquante dollars ($150).
THOMAS DUFFY,
shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9,15,10,22

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,707—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots un, deux trois et quatre, de l'Ilet No 93, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 120 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Kilza, l'Ilet étant borné par les rues Vallette, Chesnut, Kelza et Eliza.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

| | | |
|---|---|---|
| Wm. Heyl vs Ses Créanciers. | } | No 11,746. Division "C." |

ORDRE DE COUR—Que la cession de biens faite par William Heyl aux créanciers de ce dernier, Que E. Maral, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents qu'une réunion des créanciers en soit tenue pardevant Charles G. Andry, notaire de cette ville, LUNDI, le 11e août 1884, à 11 heures du matin, devant Charles G. Andry, notaire de cette ville, pour délibérer sur l'offre faite par William Heyl, pour être un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires soient suspendues contre les créanciers et les biens de William Heyl, le pétitionnaire.
Nlle-Orléans, 7 juillet 1884.
(Signé) A. D. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour de District, Division C, absent par congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
8 juil—3f en 30j Député-Greffier.

Edward de Launay vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 9,575—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de Edward de Launay et à toutes autres personnes intéressées à le déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Estade de C. R. Stringer, alors notaire en cette ville, le dit Ilet étant borné par les rues Piquemine, Première, Seconde et Chestnut. Le dite moitié d'Ilet est désignée par le numéro deux sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackey et Charles E. Dimmit, passé pardevant Charles E. Mix, ancien notaire de cette ville, le 26 février 1841. La dite moitié d'Ilet de terre mesure deux cent cinquante pieds de face sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, sur vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de profondeur dans le fond, le tout au pied américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel E. Newman de John Hodge, de cette ville, par acte passé pardevant Wm. Monaghan notaire, le 29 août 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
9 juil—9, 16, 23, 30 6, 9 août.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

La nouvelle Goélette Casilda à l'encan.

JEUDI, le 10 juillet 1884, à 10 heures du matin, à mon bureau No 45 rue Royale, il sera vendu, pour le compte de qui cela concerne, la nouvelle goélette "Casilda", de 182/95 tonneaux net ; ensemble avec tout son gréement, ses voiles, apparails, etc., telle qu'elle est en ce moment, mouillée dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue St Louis.
Conditions—Comptant sur traite.
Un dépôt de $100 sera requis sur les lieux pour lier la vente.
B. ONORATO,
8juil—3f Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de John M chino.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,476.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 26 juillet 1884, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 juin 1884, la propriété ci-après décrite ; à savoir :

La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Jean-Baptiste, Arts et Girod et l'avenue Lafayette, mesurant 54 pieds de face à la rue St Jean-Baptiste sur une profondeur de 120 pieds en ligne sur la ligne la plus près de la rue des Arts, et 107 pieds 10 pouces sur une ligne oblique la plus près de l'avenue Lafayette, et 19 pieds 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octavé De Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
21 juin—21,28,5,12,19,26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District,

formant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.

Succession de Thomas Hillman.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 11,842.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 rue Royale.—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, la vente à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Toledano, Chippewa et Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, sixième district, mesurant 25 pieds de face à la dite rue Toledano sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.
Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel paiera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
7 juin—7,14,21 28—5,12 juil

B. ONORATO,
Encanteur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de John M chino.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,476.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 r